



Société française d'Odonatologie

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Agréée par le Ministère chargé de l'Environnement le 19 juillet 1996 au titre de l'article L.252-1 du code rural (cadre national).

Formations professionnelles (formation continue)

Formations Odonatologiques 2014



Caractéristiques essentielles des habitats larvaires (photo M. Perrin)



Identification *in situ* (photo K. Gurcel)



Cours en salle (photo M. Ferrand)



Reconnaissance des exuvies (J.-L. D.)



Identification délicate... (photo M. Ferrand)



Reconnaissance des adultes (photo J.-L. D.)



Enseignements présentés dans le cadre des Formations entomologiques professionnelles réalisées par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et la Société française d'Odonatologie (SfO)

Formations odonatologiques professionnelles

Plan de formations 2014

Décembre 2013

Version provisoire susceptible d'être modifiée et augmentée

Sommaire

Informations communes à tous les stages	2
Conditions d'inscription	3
Descriptifs des stages	4
Adresses d'inscription	6
Bulletin d'inscription (pour les stages SfO).....	7

INFORMATIONS COMMUNES A TOUS LES STAGES

Ce document présente les stages odonatologiques assurés par la *Société française d'Odonatologie* en 2013. Ces formations sont destinées notamment aux professionnels de l'environnement (formation continue) ; l'un d'eux est réalisé à la demande du Cpie Brenne Pays d'Azay (Indre).

Le stage géré par le Cpie Brenne Pays d'Azay nécessite une inscription particulière auprès de cette structure (voir coordonnées page 6).

Pour les autres ordres d'insectes aquatiques ou terrestres, l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) organise chaque année plusieurs formations entomologiques (www.insectes.org).

Public concerné

Ces formations s'adressent à toutes les personnes intéressées par l'Odonatologie, à titre personnel ou professionnel, afin d'approfondir ou de compléter leurs connaissances aussi bien sur les méthodes et techniques utilisées dans ce domaine, la biologie, l'écologie et la systématique de ce groupe d'insectes ou bien encore la protection des espèces et des habitats concernés par les thèmes proposés :

- **ingénieurs** et **techniciens**, des instituts techniques, de recherches, d'aménagement du territoire (INRA, CNRS, ONF, DREAL, DDAF, DIR, Conseils généraux et régionaux, agences des espaces verts, etc.), de surveillance de la faune (ONCFS, ONEMA, etc.).

- **gestionnaires d'espaces naturels** (parc nationaux et régionaux, réserves naturelles, conservatoires, sites Natura 2000, bureaux d'études, observatoires, et toutes autres structures impliquées dans l'étude et la gestion des milieux naturels.).

- **hydrobiologistes** (Agences de l'eau, syndicat de bassins et toutes structures impliquées dans l'étude des eaux de surface et toutes personnes désirant s'investir dans l'étude des insectes aquatiques).

- **entomologistes** professionnels ou amateurs.

- **étudiants** (lycées agricoles, LEGTA, universités, etc.).

- et d'une manière plus générale **toutes personnes concernées par l'étude des insectes** (entomologistes, naturalistes, etc.) dans le cadre d'actions diverses (recherches en systématique, tests en champs, analyses faunistiques, inventaires, suivis de populations, études environnementales, gestions conservatoires et autres aspects de protection des espèces et des habitats, etc.).

- **naturalistes** désirant s'investir dans l'étude de tel ou tel groupe d'insectes.

- **animateurs** et toutes personnes motivées par la connaissance des insectes et désirant les utiliser dans un cadre pédagogique (enseignants, gestionnaires, particuliers).

Niveau de connaissances requis

Pour chacun des stages, un niveau minimal de compétence en entomologie est demandé (voir page 3).

Intervenants

La compétence des intervenants, tous professionnels dans leurs spécialités ou amateurs de renommée garantit la qualité et la rigueur scientifique de ces formations.

Numéro d'existence de formation

Sauf cas particuliers, ces enseignements doivent être engagés au titre de la formation continue. Le numéro d'existence de la SfO est communiqué, si nécessaire, aux organismes lors de l'inscription et figure dans la convention de stage.

Documentation, convention, attestation de stage,

Une large documentation ainsi que la liste des personnes et des associations ressources seront remises à chaque stagiaire. Cette documentation est propriété de l'organisme assurant les aspects pédagogiques et des spécialistes rédacteurs ; elle ne peut donc être reproduite et diffusée sans autorisation préalable. Elle ne pourra être remise aux stagiaires que dans le cadre du stage correspondant au niveau de cette documentation.

Une convention de stage sera établie entre l'entreprise et l'organisme formateur.

Une attestation sera délivrée au terme de chacun des stages par l'organisme organisant la formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

pour les formations organisées par la SfO (stages ❶, ❸, et ❹)

Les inscriptions sont acceptées dans l'ordre de réception au siège de la structure organisatrice jusqu'à la limite du nombre maximum de stagiaires admis et en fonction des informations demandées (versement des arrhes, bon de commande, document d'inscription dûment complété). Pour les inscriptions en surnombre, les intéressés sont avertis dans les meilleurs délais ; ces derniers seront prioritaires s'ils désirent participer à un nouveau stage sur le même thème.

Un accusé de réception est adressé au demandeur à la suite de l'inscription. Le chèque correspondant aux arrhes ne sera débité qu'au moment du stage. Les informations concernant les modalités pratiques (notamment l'hébergement) sont envoyées un à deux mois avant le début du stage en question.

Coûts des stages

Le coût pédagogique des stages se situe entre 390 € et 490 € en fonction notamment du nombre de jours de formation, de la durée de préparation de stage et du nombre d'intervenants.

Pour tous salariés, les frais pédagogiques peuvent être engagés au titre de la formation professionnelle continue par l'organisme employeur en fonction de la réglementation en vigueur. Le remboursement des frais d'hébergement et de restauration dépend de la convention employeur/salarié.

Pour les associations, organismes privés et particuliers : **100 € D'ARRHES** sont demandés à l'inscription.

- Pour les personnes s'inscrivant individuellement (à titre personnel), des réductions peuvent être consenties selon le nombre d'inscription d'une même personne au cours d'une même année : deuxième stage : - 10 %

- Pour les individuels membres de la SfO une réduction de 10 % est accordée (non cumulable avec la possibilité précédente) pour les stages organisés par la SfO.

Taxe sur la valeur ajoutée : pour la SfO : non assujetti à la TVA. Les prix des formations sont figurés TTC.

Annulation de stage

En cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de participants, l'organisme gestionnaire de la formation en question se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, les stagiaires inscrits seront avertis dans les meilleurs délais. Les arrhes versées seront alors restituées.

Si un stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* du coût total du stage.

Pour toute annulation sans motif grave, moins de deux semaines avant le début du stage en question, les arrhes versées ne seront pas remboursées.

Hébergement et restauration

Quel que soit le gestionnaire des formations, les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire (qui est en général remboursé par son employeur selon un barème défini au préalable).

Sauf cas particuliers, pour les stages gérés par la SfO, l'hébergement est organisé dans un hôtel 1^{er} Classe situé à 2 km du siège de l'association. La restauration est possible à proximité immédiate du siège de l'association.

Afin d'éviter l'annulation de certains stages en raison du faible nombre de participants, il est essentiel de s'inscrire dans les délais impartis

Stages spécifiques organisés à la demande d'une structure (RN, PNR, PN, DREAL, ONEMA, etc.)

Des stages particuliers axés sur un thème précis et menés sur un à cinq jours selon le cahier des charges, peuvent être organisés par la SfO. Toutefois, ils devront être sollicités au minimum huit mois avant la date effective de la formation demandée.

Légende des niveaux de connaissance requis

Niveau I.

Formation de base accessible à la plupart des naturalistes motivés. Intérêt pour certains groupes d'invertébrés et notamment les Odonates.

Niveau II.

Bonnes connaissances en entomologie. Expérience personnelle ou professionnelle sur l'identification des insectes, suivi préalable du stage « Méthodes et techniques entomologiques » (Opie), « Odonates et habitats » ou équivalent, participation à des études sur l'entomofaune, etc.

① Odonates et habitats

Dates : du 19 au 23 mai
5 jours (35 heures)

Lieu : Bois-d'Arcy (Yvelines)

Responsables du stage :
SfO

Contact : JL Dommanget

Inscription : SfO

Date limite d'inscription :
22 avril 2014

Coût pédagogique :
490 €

Effectif : 6 stagiaires

Renseignements pratiques :

Prévoir une tenue adaptée :
bottes ou cuissardes, se doter si
possible d'une paire de jumelles
à mise au point rapprochée, filet
entomologique, etc.

Objectifs

Présenter l'importance patrimoniale, la biologie, l'écologie et la systématique des Odonates de France métropolitaine.

Niveau de connaissance requis : niveau I

Contenu indicatif

Présentation de l'ordre (importance numérique, intérêt patrimonial, difficultés de reconnaissance, littérature recommandée, etc.). Biologie et écologie des espèces (cycle, comportements, effectifs, cortèges, etc.). Habitats odonatologiques (caractéristiques générales, grands types de milieux (terrestres et aquatiques), description précise d'un habitat, cas d'école). Morphologie succincte des imagos et des larves. Critères de reconnaissance (attitudes, comportements, colorations, critères morphologiques, etc.) ; reconnaissance des familles et des genres, identification au niveau spécifique de la faune métropolitaine (TP – TD). Prise en compte particulier des espèces NATURA 2000, du Plan National d'Action Odonates et de ses déclinaisons régionales.

Autres sujets : Où trouver l'information (écologie, éthologie, données locales, etc.). Matériel nécessaire ou utile sur le terrain, fournisseurs. Techniques de relevés d'adultes, de récoltes des exuvies, d'échantillonnage (adultes/exuvies) ; utilité ou non d'une collection de références pour les exuvies et technique préparation des spécimens. Elevage des larves (utilité et techniques) ; photographie : intérêt et limites. Eléments de gestion conservatoire. Hygiène et sécurité, réglementations diverses. Synthèse et discussion, bilan.

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés ; exercices de détermination en salle (TP-TD) ; identifications d'adultes sur le terrain (3 à 4 demi journées), étude de cas ; etc.

② Odonates

Dates : du 23 au 27 juin
5 jours (35 heures)

Lieu : Azay-le-Ferron (Indre)

Responsable du stage :
Cpie Brenne Pays d'Azay

Responsable pédagogique :
SfO

Contact : Elise Olivier

Inscription : Cpie Brenne

Date limite d'inscription :
3 juin 2014

Coût pédagogique :
665 €

Effectif : 16 stagiaires

Renseignements pratiques :

Prévoir une tenue adaptée :
bottes ou cuissardes, se doter si
possible d'une paire de jumelles
à mise au point rapprochée, filet,
entomologique, etc.

Objectifs

Présenter l'importance patrimoniale, la biologie, l'écologie et la systématique des Odonates de France métropolitaine.

Niveau de connaissance requis : niveau I

Contenu indicatif

Similaire au stage précédent (①), documents de cours identiques.

Méthodes pédagogiques utilisées

Similaire au stage précédent (①)

Précisions sur ces deux stages

Afin de permettre aux personnes intéressées d'affiner leurs choix sur l'un ou l'autre de ces deux stages, et en dehors de la période et du lieu différents, nous apportons ci-après quelques informations sur l'organisation et le déroulement de ces deux formations :

Le stage ① requiert un nombre de stagiaire plus réduit, il est situé au siège de la SfO qui dispose sur-place d'une documentation importante sur de nombreux aspects odonatologiques. Le faible nombre de participants permet ainsi de mieux répondre aux interrogations de chacun. Les cours théoriques sont également un peu plus développés par rapport aux sorties sur le terrain.

Le stage ②, réalisé à Azay-le-Ferron bénéficie d'une structure bien adaptée aux formations professionnelles (salles, restauration, hébergement, animations en soirée, etc.), mais aussi de nombreux milieux aquatiques à proximité immédiate (La Brenne). Les sorties sur le terrain sont donc en général un peu plus importantes que pour le stage précédent.

③ Protocoles, inventaires et suivis odonatologiques

Dates : du 14 au 16 octobre
3 jours (21 heures)

Lieu : Bois-d'Arcy (Yvelines)

Responsables du stage :
SfO

Contact : JL Dommanget

Inscription : SfO

Date limite d'inscription :
15 septembre 2014

Coût pédagogique :
390 €

Effectif : 6 stagiaires

**Renseignements
pratiques** :
Stage uniquement
en salle

Objectifs

Réaliser un inventaire ; mettre en place un échantillonnage des populations ; effectuer le suivi des populations. Mettre en évidence les facteurs défavorables au développement du peuplement, proposer des solutions.

Niveau de connaissance requis : niveau II

Contenu indicatif

Contrôle des connaissances des participants (reconnaissance des espèces ; expériences et vécu, etc.). Rappels étho-écologiques (stratégie de développement des populations locales, dispersion, colonisation temporaire ou durable des milieux, intérêts des milieux terrestres, etc.). Concept et stratégies d'inventaire en fonction des différents types d'habitats odonatologiques et des objectifs à atteindre (expertise préliminaire, échantillonnage des adultes et des exuvies, suivis...). Critères permettant l'expertise initiale d'un milieu aquatique. Réalisation d'un protocole (moyens humains, matériels et financiers...). Suivi des populations d'espèces prioritaires (Natura 2000, celles concernées par le PNA Odonates et ses déclinaisons régionales). Participations aux inventaires et suivis nationaux (Cilif, Steli, etc.). Exploitation des résultats (taxons d'intérêt local, patrimoniaux, NATURA 2000 et PNA). Mise en évidence des facteurs défavorables au développement du peuplement et propositions de gestion conservatoire. Cas d'école et cas concrets d'étude, d'inventaire et de suivi. Hygiène, sécurité, réglementation (brefs rappels) ; synthèse et discussion, bilan.

Méthodes pédagogiques utilisées

Évaluation ; exposés ; études de cas ; exercices à partir du vécu des participants, etc.

Remarques : Il est utile d'avoir suivi au préalable, le stage de base « Odonates et habitats » ou d'avoir une bonne pratique de l'odonatologie.

④ Odonates : reconnaissance des exuvies et des larves

Dates : du 2 au 4 décembre
3 jours (21 heures)

Lieu : Bois-d'Arcy (Yvelines)

Responsables du stage :
SfO

Contact : J.-L. Dommanget

Inscription : SfO

Date limite d'inscription :
10 novembre 2014

Coût pédagogique :
390 €

Effectif : 6 stagiaires

**Renseignements
pratiques** :
Stage en salle

Objectifs

Identifier les exuvies et les larves d'Odonates dans le cadre d'inventaires, de suivi des populations locales et d'études particulières.

Niveau de connaissance requis : niveau II

Contenu indicatif

Contrôle des connaissances (reconnaissance des espèces ; expériences et vécu, etc.). Rappel du cycle larvaire des différents groupes d'espèces. Morphologie et systématique des états pré-imaginaux (évolution des critères de reconnaissance en fonction des stades larvaires, etc.). Exuvies et larves : intérêts et limites dans le cadre des inventaires. Matériels et outils nécessaires à la récolte *in situ* et pour l'identification des spécimens. Difficultés de reconnaissance : groupes d'espèces d'identification aisée, délicate ou quasi-impossible actuellement. Reconnaissance des Zygoptères (identification au niveau familles et de certains genres, spécifique pour les Lestidae) (TP-TD). Reconnaissance des Anisoptères (familles, genres et nombreuses espèces). La conservation des spécimens (les différentes possibilités selon les cas et les objectifs). Hygiène, sécurité, réglementations (brefs rappels). Cas concrets d'étude ; synthèse et discussion, bilan.

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés ; exercices de détermination en salle (TP-TD) ; consultation de collection, travaux pratiques, exercices à partir du vécu des participants, etc.

Remarques : Il est utile d'avoir suivi au préalable, le stage de base « Odonates et habitats » ou équivalent.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à
Jean-Louis Dommaget, SfO, 7 rue Lamartine, F-78390 Bois-d'Arcy

Adresses d'inscriptions

Stages 2014

Pour le stage organisé par le Cpie Brenne Pays-d'Azay,
s'adresser directement au :
Cpie Brenne Pays-d'Azay

Adresses postale et électronique, téléphone et télécopie :
Elise Olivier, Cpie Brenne, 35 rue Hersent Luzarche, F-36290 Azay-le-Ferron
elise-olivier@cpiebrenne.org – Tél. 02 54 39 29 03 – Fax 02 54 39 25 12

② Odonates

du 23 au 27 juin 2014

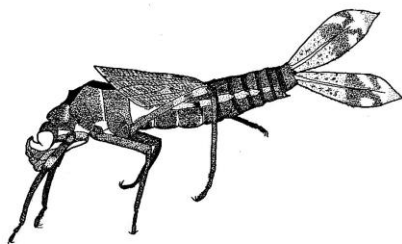
Pour les stages ①, ③, et ④ organisés par la SfO, veuillez envoyer le formulaire
d'inscription ci-contre dûment complété (voir pages 7)
à la

Société française d'Odonatologie

Adresses postale et électronique :
Jean-Louis Dommaget, SfO, 7 rue Lamartine, F-78390 Bois-d'Arcy
info@libellules.org

Stages concernés :

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| ① | Odonates et habitats | du 19 au 23 mai 2014 |
| ③ | Protocoles, inventaires et suivis odonatologiques | du 14 au 16 octobre 2014 |
| ④ | Odonates : reconnaissance des exuvies... | du 2 au 4 décembre 2014 |



Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)
Dessin réalisé par H. Heidemann

Bulletin d'inscription

Uniquement pour les stages organisés par la SfO

Pour le stage ❷ organisé par le Cpie Brenne Pays d'Azay s'adresser directement à cette structure
(voir page précédente)

Je désire m'inscrire au(x) stage(s) suivant(s) :

Nom et adresse du demandeur, informations complémentaires :

Merci de rayer les mentions inutiles

Nom : M^e, M^{lle}, M. Prénom :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable : Télécopie :

E-mail :

Niveau de connaissance en entomologie :

Observations :

Je désire m'inscrire au(x) stage(s) suivant(s) :	Dates (2014)	Coûts pédagogiques	Dates limites d'inscription
<input type="checkbox"/> ❶ Odonates et habitats	du 19 au 23 mai	490 € TTC	22/04/2014
<input type="checkbox"/> ❸ Protocoles, inventaires et suivis odonatologiques	du 14 au 16 octobre	390 € TTC	15/09/2014
<input type="checkbox"/> ❹ Odonates : reconnaissance des exuvies...	du 2 au 4 décembre	390 € TTC	10/11/2014

Je désire l'établissement d'une convention de stage entre mon entreprise et l'organisme formateur

Ci-joint : un bon de commande un chèque de 100 €.

Afin de permettre votre inscription, il est indispensable de joindre à ce bulletin :

- Pour les administrations : **UN BON DE COMMANDE**
- Pour les associations, organismes privés et particuliers : **100 € d'arrhes**

à l'ordre de la Société française d'Odonatologie

DATE : / 2014

SIGNATURE du stagiaire (individuel)
ou du responsable (entreprise) :

Il est indispensable de dater et de signer ce document